

**Concertation publique  
Novembre 2023**

**Contribution à la concertation  
publique**

**Contournement de Voiron : un  
projet climaticide et  
inutile**



Groupe Isère Ecologie et Solidarités - Groupe d'opposition - Conseil départemental de  
l'Isère



Photo Le DL/Michel Thomas

# Observations à caractère général

Conseillers départementaux du groupe Isère Ecologie & Solidarités, nous apportons notre contribution sous l'angle des projets routiers d'envergure départementale afin de compléter l'approche locale des citoyens qui vivent sur le territoire impacté.

Nous constatons que le dossier de consultation disponible en ligne pourrait être enrichi d'éléments informatifs nécessaires à la bonne compréhension des différents enjeux.

S'agissant de l'étude de trafic, la restitution nous semble minimaliste puisqu'un seul schéma de flux post projet est présenté sans comparaison avec les flux actuels.

Par ailleurs, l'étude de trafic ne caractérise pas les différentes natures du flux. En effet, pour justifier un tel investissement de la part du Conseil Département de l'Isère, nous pensons nécessaire d'étudier et de porter à la connaissance du public:

- Le nombre de déplacements des véhicules légers par motifs: domicile-travail, affaires professionnelles longue distance, courses/achats, loisirs.
- Le taux d'occupation des véhicules légers pour étudier les solutions alternatives, notamment les solutions de covoiturage à haut niveau de service qui font leur preuve dans de nombreux territoires.
- Le nombre de déplacements des poids lourds par motifs: transit interne à l'Isère, transit interne à la région AURA, transit national, transit international.
- Les origines et destinations des principaux flux de véhicules légers et poids-lourds afin de comprendre les conséquences sur les territoires et infrastructures situés au sein de la CAPV ainsi que sur les territoires des EPCI limitrophes.
- Les gains de temps estimés aux différentes périodes de la journée, à savoir l'heure de pointe du matin, l'heure de pointe du soir et les périodes hors des heures de pointe.

## La nécessité d'une approche départementale des conséquences du projet

Comme l'indique le dossier de consultation, le projet de liaison RD 592 - A48 est un projet qui a pour objectif de "rabattre le trafic de transit sur le réseau autoroutier". L'autoroute A48 étant une infrastructure d'envergure nationale, il convient de ne pas restreindre les études de trafic et les conséquences d'un tel projet au simple territoire limitrophe de la liaison RD 592 - A48. Il convient plutôt d'étudier les effets d'un tel investissement dans le cadre d'une stratégie de prospective globale, au minimum à l'échelle départementale, voire régionale.

Il convient également de situer ce projet, estimé à 25 M€, dans un ensemble de projets à l'échelle départementale qui vise autour d'un axe nord-sud à "fluidifier le trafic" comme cela est indiqué pour le projet contournement de Chirens (17 M€), au nord de Voiron. Plus au sud, les travaux d'élargissement de l'A480 dans l'agglomération grenobloise et la modernisation de l'échangeur du Rondeau sont complétés par l'aménagement RD 1075 (57 M€) vers les Hautes-Alpes et l'A51.

**Se dessine donc un "axe interdépartemental structurant" entre le nord et le sud de l'Isère. Le projet de liaison RD 592 - A48 participe selon nous au développement de cet axe routier, qui a pour risque d'accroître les flux de transit de véhicules légers comme de poids-lourds et donc de leurs nuisances.**

Ce projet et le développement de cet axe participent donc au verrouillage et au développement d'une société du tout voiture et tout poids-lourds qui, in fine, ronge les finances des foyers qui sont contraints de faire le plein de carburant devenu de plus en plus cher. Enfin, l'encouragement à l'allongement des distances parcourues que créent de tels projets rentre en conflit total avec les enjeux climatiques. L'investissement dans le projet de "RER Grenoblois" qui reliera Voiron à l'agglomération grenobloise avec un haut niveau de fréquence nous semble nettement plus judicieux.

## Le coût du projet

La date et le périmètre d'estimation budgétaire du projet ne sont pas mentionnés. Or, la flambée des prix des matières premières de ces dernières années nous fait craindre un accroissement des coûts du projet.

Le coût annoncé du projet, de l'ordre de 25 M€, semble excessif, au regard des hypothétiques gains de temps communiqués dans le dossier de consultation (de l'ordre de la minute).

Enfin, en termes de budget, la nature départementale de l'investissement requiert une approche plus large qu'un coût réduit simplement aux aménagements strictement nécessaires pour réaliser le contournement routier. En effet, le projet présenté aura des conséquences - en termes de report de flux - sur des territoires et infrastructures voisins qui nécessiteront des aménagements complémentaires qui doivent être connus du grand public et des élus, mais qui devront surtout être budgétés pour ne pas grever les budgets des EPCI et communes concernées.

Thierry Badouard, Marie Questiaux, Jérôme Cucarollo & Pauline Couvent  
Conseillers départementaux du groupe Isère Ecologie & Solidarités

Contact presse

[contact@isere-ecologie-solidarites.fr](mailto:contact@isere-ecologie-solidarites.fr)

